

## CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES

### CHANGEMENT D'ADRESSE

Tout changement affectant la vie de votre entreprise doit obligatoirement faire l'objet d'une modification de votre inscription au Répertoire des Métiers et, pour les entreprises concernées au Registre du Commerce et des Sociétés.

Les formalités sont différentes selon qu'il s'agisse d'une entreprise individuelle ou d'une société.

#### 1 - ENTREPRISE INDIVIDUELLE

. 2 Imprimés P2 de déclaration de modification (joints)

- 1) justificatif concernant la nouvelle adresse
- 2) Carte d'identification au Répertoire des Métiers
- 3) Si inscrit au RCS : un extrait du Registre du Commerce

##### Tarifs modifications :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat	74 ,50 €
Registre du Commerce et des Sociétés	101,10 €

#### 2 - DANS UNE SOCIETE

. 2 Imprimés M2 de déclaration de modification d'une société (joints)

- 1) un extrait Kbis
- 2) 2 exemplaires signés du PV d'Assemblée Générale
- 3) 2 exemplaires des statuts modifiés et certifiés conformes par le représentant légal
- 4) Journal d'Annonces Légales ou attestation de parution avec texte
- 5) Justificatif de jouissance du local

##### Tarifs modifications :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat	144 ,50 €
Registre du Commerce et des Sociétés	197,48 €

**En cas de changement de numéros et noms des rues par décision municipale, qui ne constitue en rien un déplacement du siège social, la modification sera effectuée gratuitement sur production d'une attestation de la mairie.**

#### CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE VAUCLUSE

Hôtel de l'Espine – 35, rue Joseph Vernet – BP 40 208 – 84009 Avignon Cédex 1

Tél. 04 90 80 65 65 – Télécopie : 04 90 80 65 66

Internet : [www.cm-avignon.fr](http://www.cm-avignon.fr) – Courriel : [direction@cm-avignon.fr](mailto:direction@cm-avignon.fr)